

La problématique de l'AFD

par
Alf Leslie

LE RAPPORT sur la situation de l'aménagement des forêts tropicales récemment établi par l'OIBT (Résumé analytique, AFT 2006/1, ci-après désigné par son titre AFD tropical) montre que l'aménagement durable des forêts tropicales a progressé et qu'il gagne du terrain. Sur un domaine forestier permanent affecté à la récolte du bois, estimé à 353 millions d'hectares, 25,2 millions d'hectares (7,1%) seraient sous aménagement forestier durable (AFD). C'est une amélioration considérable par rapport à la situation constatée en 1988, lorsque la première enquête n'avait trouvé presque aucune zone de forêt tropicale aménagée en mode que l'on considérait alors durable.

L'AFD reste pourtant sujet à controverses. Le fait qu'il soit facile d'en trouver plus de soixante définitions dans la littérature suffit à le prouver. Le débat tourne en grande partie autour de ce que signifie exactement l'AFD et ensuite, quel que soit le sens qu'on lui donne, comment le réaliser. La définition formulée par l'OIBT (voir l'encadré à la page 31), qui est aussi correcte, voire meilleure, que la plupart des autres, prouve que la polémique en est une caractéristique inhérente: dans quelle mesure la réduction des valeurs et de la productivité, de même que les effets préjudiciables sur l'environnement physique et social, sont-ils "excessifs", et qui est là pour en juger?

Nous ne sommes pas sûrs que les forêts tropicales sont essentielles pour le futur bien-être de l'humanité mais nous présumons qu'elles pourraient l'être. Par conséquent, étant donné que nous ne le saurons pas jusqu'au moment où il n'en restera plus, nous devrions les conserver dès maintenant, alors que nous le pouvons encore ...

Néanmoins, les avis sont quasi unanimes à propos d'au moins trois aspects de l'AFD. Tout d'abord, pratiquement tout le monde est d'accord que l'AFD est essentiel et non simplement souhaitable, en particulier pour les forêts tropicales. Deuxièmement, un accord presque général: l'AFD sera plus coûteux que le présent climat de négligence, abus, exploitation, gestion, conversion et mauvaise administration qui règne actuellement. Troisièmement, un accord total, universel et unanime: quelqu'un d'autre devrait en faire les frais.

Il s'ensuit qu'on ne fera pas beaucoup plus pour l'AFD que continuer à en parler. La problématique est donc la suivante: aussi indispensable que soit l'AFD dans les tropiques, on ne fera, ou il ne sera pas possible de faire beaucoup plus dans la pratique pour l'établir.

Cette conclusion empreinte de désespoir et d'impuissance ne s'applique pas uniquement aux forêts tropicales, ni même aux forêts en général. En fait, c'est une réponse humaine collective presque normale aux problèmes mondiaux ou nationaux dont la solution dépend de fortes injections de capitaux. Le réchauffement planétaire en est un exemple classique.

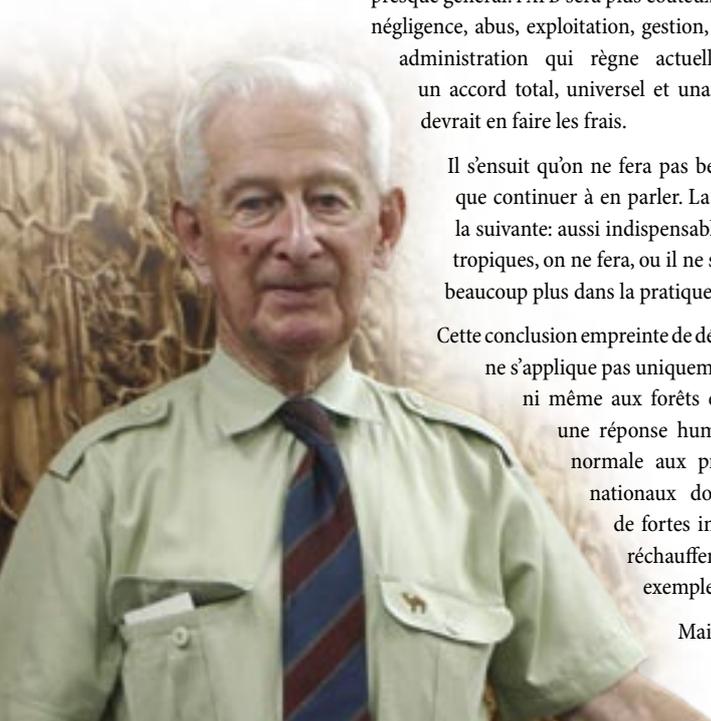
Mais y a-t-il vraiment de quoi s'inquiéter? La problématique dis-

paraît si l'on supprime de l'équation le caractère indispensable des forêts tropicales. Ainsi, la première question à résoudre est celle de savoir dans quelle mesure il est essentiel que les forêts tropicales du monde soient pérennisées. Qu'advient-il si elles ne le sont pas? Toutes sortes de prédictions catastrophiques sont avancées, y compris la seule de suprême importance—l'extinction ou la dégradation de l'humanité. A en juger par le gâchis que nous faisons habituellement, on peut se demander si ce serait vraiment une telle perte. Mais en supposant que l'extinction de notre espèce ne soit pas un résultat souhaitable, où sont les preuves que l'AFD dans les tropiques permettra de l'éviter?

En fait, ces preuves ne sont pas vraiment concluantes. En majeure partie de caractère spéculatif, elles émanent souvent de sources faisant autorité mais sans authentification satisfaisante. La perte de produits chimiques ou de précurseurs médicaux d'origine forestière non encore découverts est une idée populaire et attrayante, mais elle reste dans le domaine du "peut-être". Il y aurait incontestablement une perte substantielle de biodiversité, mais serait-elle fatale plutôt que simplement regrettable? D'aucuns pourraient en fait considérer l'extinction de certaines espèces de faune comme un avantage plutôt qu'une perte. D'autres soutiennent que la biodiversité des forêts tropicales est essentielle pour protéger les systèmes de production contre le changement environnemental, mais personne ne sait vraiment dans quelle mesure ce rôle est réellement vital, ni combien il faut de biodiversité pour le jouer.

Ce que nous savons c'est que les forêts tropicales jouent un rôle important dans le cycle du carbone à l'échelle mondiale et, dans ce contexte, les milieux scientifiques reconnaissent de plus en plus que les fortes émissions de gaz à effet de serre causent le réchauffement planétaire qui risque d'entraîner de graves conséquences pour la santé et l'environnement. Mais le déboisement tropical n'est certes pas ce qui contribue le plus aux émissions de gaz à effet de serre et le rôle qu'il joue pourrait être compensé par des plantations d'arbres ou d'autres dispositifs de piégeage du carbone.

La triste vérité c'est qu'il existe très peu de preuves concrètes du caractère indispensable des forêts tropicales. Dans ce cas, le seul argument valable est celui de la précaution. Nous ne sommes pas sûrs que les forêts tropicales sont essentielles pour le futur bien-être de l'humanité mais nous présumons qu'elles pourraient l'être. Par conséquent, étant donné que nous ne le saurons pas jusqu'au moment où il n'en restera plus, nous devrions les conserver dès maintenant, alors que nous le pouvons encore, juste au cas où il s'avérerait par la suite qu'elles étaient essentielles, quand



il serait alors trop tard pour faire quoi que ce soit pour éviter toute catastrophe que leur disparition entraînerait.

Toutefois, même si l'on accepte le principe de précaution, il ne s'ensuit pas qu'il faille réaliser l'aménagement durable des forêts tropicales pour leur potentiel de bois, à moins que l'utilisation de ce potentiel soit une condition financière nécessaire à leur conservation. Il n'y a aucune raison écologique suggérant que c'est effectivement le cas, mais il pourrait y avoir des raisons politiques et socio-économiques. Sauf si les forêts pérennisées devaient manifestement générer des revenus substantiels, il serait difficile de résister à de fortes pressions en faveur de leur conversion à des utilisations non forestières du territoire.

Le manque de données sur la gestion des aires totalement protégées rapporté dans *AFD tropical* ne donne aucune garantie que le simple fait d'inclure toutes les forêts tropicales restantes dans des parcs nationaux contribuera beaucoup à conserver la ressource.

Mais l'AFD doit être plus qu'une simple source de revenus. Non seulement doit-il être plus rentable que n'importe quelle occupation des sols autre que forestière, mais il doit aussi produire suffisamment de revenus pour couvrir les surcoûts qu'il entraîne. Le dilemme persiste—comment faire face à ce coût additionnel et par quels moyens canaliser les capitaux supplémentaires vers ceux qui doivent encourir les coûts ou faire face aux dépenses?

Jusqu'à présent, ce problème s'est avéré insoluble. Et il le restera tant que le seul argument sur lequel tout le monde est d'accord, est que quelqu'un d'autre devrait en assumer les frais. Comme dit plus haut, ce dilemme ne concerne pas seulement les forêts tropicales. Au contraire, c'est le problème général de faire en sorte que le secteur privé règle la facture pour la fourniture adéquate de biens publics. Mais ce problème est plus grave dans le cas des forêts tropicales. Tout d'abord, la facture pour l'AFD tropical est susceptible d'être élevée—estimée à 2 milliards de dollars des Etats-Unis par an dans au moins trois études distinctes de l'OIBT—et continue: elle devra être réglée tant qu'il y aura des forêts tropicales à conserver ou jusqu'à ce que la tentative soit abandonnée. Deuxièmement, les avantages en fait de biens publics sont beaucoup plus de nature mondiale que nationale et il n'existe aucun équivalent mondial des régimes fiscaux nationaux pour faire payer tout le monde. Troisièmement, même s'il était possible de concevoir un tel système, il n'y a pas d'organisme seul habilité à répartir la charge, collecter et distribuer les revenus et surveiller leur utilisation. En revanche, il existe plusieurs organismes, internationaux et nationaux, officiels et privés (en nombre croissant), qui se font concurrence pour mettre la main



Inquiète? Cette otarie guyanaise voudrait voir adopter l'approche de précaution. Photo: Iwokrama

sur l'argent. Et quatrièmement, le temps manquera bientôt; au train où vont les choses, il est possible que la moitié du domaine forestier tropical d'aujourd'hui aura disparu d'ici 50 ans.

Ainsi, la problématique de l'AFD se résume à une question simple: comment concevoir un système pour financer l'aménagement des forêts tropicales qui ne dépende pas entièrement, ou même dans une large mesure, de prix plus élevés pour les bois tropicaux et/ou de contributions volontaires. Des prix plus élevés sont hors de question—la plupart des bois tropicaux ont à faire concurrence aux bois non tropicaux dont les approvisionnements deviennent amplement suffisants, vu l'augmentation des ressources issues de plantations et les superficies des forêts tempérées et boréales. Les contributions volontaires également sont hors de question—elles sont si grandes ouvertes à la tentation d'une poignée d'individus peu scrupuleux d'en profiter, que les donations seront rares, comme l'a bien montré le Fonds pour le partenariat de Bali. (Cela ne veut pas dire qu'elles ne devraient pas continuer, même au bas niveau actuel: *AFD tropical* indique clairement que l'aide internationale, y compris celle de l'OIBT, a eu un impact non négligeable sur l'expansion des superficies de forêt tropicale mises sous AFD.)

Le seul intérêt à continuer de parler d'AFD est de trouver une solution à l'énigme: tout le monde se prononce en faveur de l'AFD mais personne n'est disposé à en faire les frais. Si aucune réponse n'y est apportée, la poursuite du débat n'en trouvera pas non plus. Mais les délibérations permettent à certains d'atteindre un objectif utile: elles créent l'illusion que l'on fait quelque chose. Par conséquent, dans un monde où l'illusion compte souvent tellement plus que la réalité, la combinaison de pourparlers et d'inaction semble avoir un avenir garanti.

L'AFT défini par l'OIBT

L'AFD est le processus consistant à aménager des terres forestières permanentes en vue d'un ou de plusieurs objectifs de gestion clairement définis concernant la production soutenue de produits et services forestiers désirés sans excessivement porter atteinte à leurs valeurs intrinsèques et leur productivité future et sans entraîner trop d'effets préjudiciables à l'environnement physique et social.